



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110630

**PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE EXCEPTIONNELLE POUR  
L'UTILISATION DE TROIS SALLES DU CENTRE DE RENCONTRE ET DE  
COMMUNICATION AU PROFIT DE LA PREFECTURE DES DEUX-SEVRES**

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 18 janvier 2012

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint(s) :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Josiane METAYER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON  
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Alain BAUDIN  
M. Guillaume JUIN  
Mme Gaëlle MANGIN

**PARC EXPO FOIRE**

**PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE EXCEPTIONNELLE POUR  
L'UTILISATION DE TROIS SALLES DU CENTRE DE RENCONTRE ET  
DE COMMUNICATION AU PROFIT DE LA PREFECTURE DES DEUX-  
SEVRES**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de ses réunions de travail délocalisées, la Préfecture des Deux-Sèvres en partenariat avec la CAN a sollicité la mise à disposition des salles : Rigoles, Biefs, et Marais le 5 décembre 2011 après-midi, au sein du Centre de rencontre et de communication.

Considérant que cette réunion de Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a un caractère d'intérêt général, qu'elle participe à la présence des services de l'Etat sur le territoire niortais, il est proposé d'accorder à titre exceptionnel la gratuité totale d'usage des salles du Centre de rencontre et de communication.

Cette aide est estimée au coût locatif global (toutes prestations comprises) de 545,61 € HT soit 652,55 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité d'usage des salles du Centre de rencontre et de communication à la Préfecture des Deux-Sèvres le 5 décembre après-midi ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces administratives en relation avec cette mise à disposition.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**